

Etude d'aménagement pour le Pôle gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse



Ateliers des Associations du
07 juillet 2016

Saint-Rémy
lès-Chevreuse

*Commune du Parc naturel régional
de la haute Vallée de Chevreuse*

**ARTELIA**
Passion & Solutions

AGENCE DE PAYSAGES YULI ATANASSOV

Sommaire

A | L'étude de pôle (10 mn)

- 1 – La démarche du projet de pôle
- 2 – Notre groupement et notre mission
- 3 – Méthodologie proposée et déroulement de l'étude

B | Les projets connexes (2 mn)

C | L'atelier : Synthèse des contributions, sujets à approfondir (5 mn)

D | L'atelier : Grandes thématiques à approfondir (80 mn)

-  1 – Stationnement et rabattement (voiture) (20 minutes)
-  2 – Conflit d'usages autour de la gare (20 minutes)
-  3 – Gare routière : information, usages, confort,...(20 minutes)
-  4 – Accessibilité douces & accessibilité innovante (20 minutes)

E | L'atelier : Synthèse de l'atelier (15 mn)

A | L'étude de pôle

1 – La démarche du projet de pôle

- **Objectif**

Le projet de pôle est un **projet de réaménagement des espaces** permettant d'organiser l'intermodalité d'une gare ou d'une station de métro.

- **Multiplés dimensions**

Prise en compte des différentes dimensions du service de transport :

- Qualité des liaisons avec les différents modes de transport
- Qualité des correspondances
- Qualité des services de transport (information, jalonnement, accessibilité, confort d'attente)

- **Valeur ajoutée**

Mise en évidence des dysfonctionnements et des améliorations possibles et mise en œuvre d'opérations d'aménagement pour y répondre.

- **Cadre règlementaire**

S'inscrit dans le PDUIF → doit être conforme aux objectifs de celui-ci

A | L'étude de pôle

1 – La démarche du projet de pôle

Source : Guide pour l'aménagement des pôles d'échange - STIF

LES DIFFÉRENTES PHASES D'UN PROJET DE PÔLE

Lancement du projet de pôle

- Identification des problématiques nécessitant le lancement des réflexions d'une démarche de pôle.
- Réunion de cadrage entre le STIF et la collectivité locale souhaitant porter la démarche de projet de pôle.
- Mise en place du comité de pôle.
- Rédaction, par la collectivité locale porteuse de la démarche, du cahier des charges de l'étude de pôle à partir du modèle PDUJF (à noter que la collectivité a également la possibilité de réaliser en régie l'étude de pôle).
- Envoi du cahier des charges pour avis aux partenaires de l'étude, puis validation du cahier des charges de l'étude de pôle par le STIF.
- Lancement de la procédure d'appel d'offres pour la désignation d'un prestataire.
- Signature de la convention de financement de l'étude entre la collectivité locale, le STIF et le financeur de l'étude si différent.
- Choix d'un prestataire pour l'étude de pôle et réunion de lancement de l'étude.

Réalisation de l'étude de pôle (phase d'études préliminaires)

- Diagnostic.
- Propositions d'aménagements.
- Développement du schéma d'aménagements retenu.
- Formalisation du schéma de référence du pôle.
- Validation du schéma de référence du pôle par l'ensemble des maîtres d'ouvrage, financeurs, transporteurs et propriétaires fonciers.
- Réalisation de l'enquête publique si nécessaire.

Réalisation des études d'Avant-Projet (AVP) et mise en place des financements

- Réalisation des études d'AVP par chaque maître d'ouvrage et coordination des maîtres d'ouvrage.
- Ajustement du tableau de chiffrage prévisionnel par action et du tableau programmatique de synthèse.
- Validation définitive du plan de financement du pôle.
- Délibération(s) des maîtres d'ouvrage pour obtenir les financements prévus.
- Demande(s) de subventions aux financeurs et attribution des financements (à la fin des études d'AVP).

Finalisation des études et réalisation des travaux

- Réalisation des études PRO.
- Rédaction des DCE pour les travaux.
- Réalisation des travaux par les différents maîtres d'ouvrage.
- Réception des travaux par chaque maître d'ouvrage.
- Demande du solde des subventions aux financeurs.
- Contrôle de conformité et versement des soldes de subventions si conformité.
- Mise en service du nouveau pôle d'échanges.

- Un projet de pôle en 4 grandes étapes

- Lancement du projet de pôle
- Réalisation de l'étude de pôle
- Réalisation des études AVP et mise en place des financements
- Finalisation des études et réalisation des travaux

Notre
Mission

- Echéances

- 5 ans à compter du lancement de l'étude
- Etude de pôle sur 18 mois

- Document final de l'étude

→ Elaboration d'un **schéma de référence du pôle**



A | L'étude de pôle

2 – Notre groupement et notre mission



Le chef de projet : Nicolas OUDIN

En charge du pilotage de la mission d'un point de vue méthodologique, il sera l'interlocuteur privilégié de la maîtrise d'ouvrage. Il sera chargé de coordonner l'équipe de production, de s'assurer de la qualité des prestations et de mobiliser les experts, sollicités selon les besoins identifiés et les problématiques.

**AGENCE DE
PAYSAGES
YULI ATANASSOV**

Un urbanisme et paysagiste, Yuli ATANASSOV,

Spécialisé sur les questions d'analyses urbaines et paysagères en amont jusqu'à la maîtrise d'œuvre opérationnelle et cela sur différentes échelles spatiales.



Un chargé d'études, David BÉGAUD,

Diplômé de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, spécialisé dans le domaine des transports, du stationnement et de l'urbanisme, il interviendra à tous les stades de l'étude. Il travaille actuellement sur une étude de pôle à Villeneuve Saint George, et a réalisé des dimensionnements d'offre de stationnement et des études de fonctionnement de carrefours.



EXPERTS :

Mobilité : Pierre LABORDE
Génie civil urbain : Julien RIEDBERGER
Management de projet urbain : Lhouany SIESSIE
Trafic et stationnement : Julien DAUNAS
Projeteur : Robert MARTIN

...

A | L'étude de pôle

2 – Notre groupement et notre mission

- **Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage**
 - S'inscrire dans la continuité des études déjà menées en ayant une approche pragmatique d'aide à la décision.
 - S'inscrire dans une démarche partenariale de co-conception
- **Améliorer la qualité de vie des Saint Rémois**
 - Conforter le statut de centre urbain en améliorant l'accessibilité pour un pôle de vie local

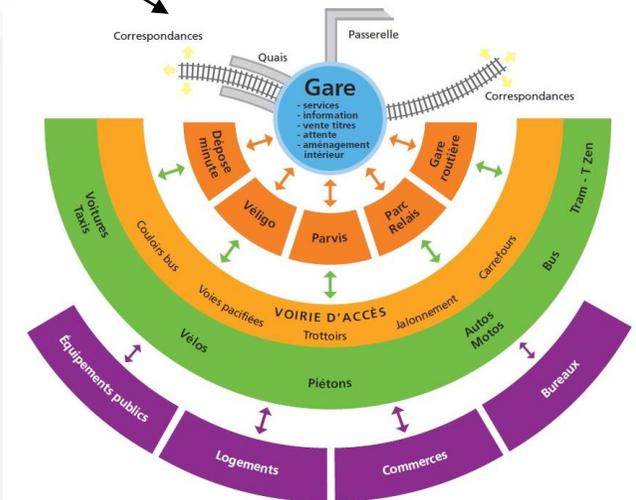
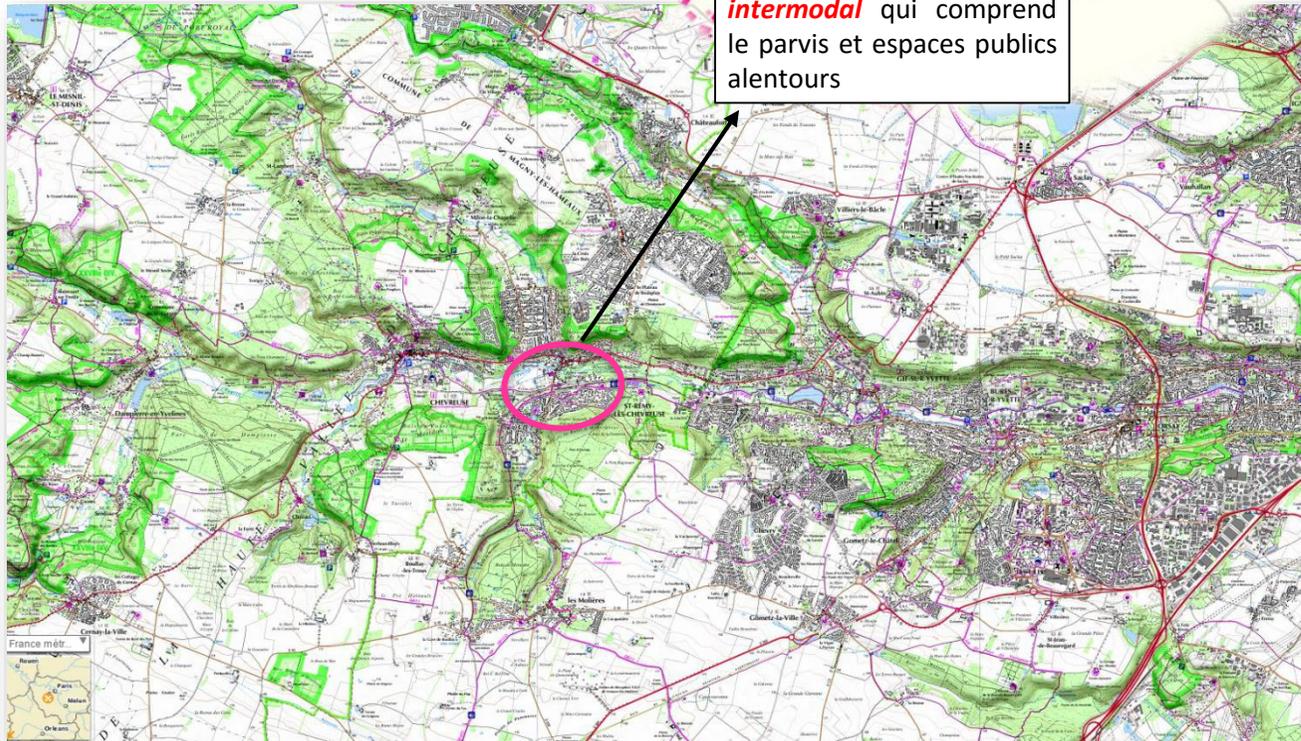
A | L'étude de pôle

3 – Méthodologie proposée et déroulement de l'étude :

Périmètre d'étude du pôle - zone d'influence locale qui porte sur un rayon d'environ 500 m autour du pôle

Périmètre opérationnel intermodal qui comprend le parvis et espaces publics alentours

Gare station, depuis l'émergence jusqu'au quai du train avec les installations ferroviaire, ouvrages et bâtiments associés



A | L'étude de pôle

3 – Méthodologie proposée et déroulement de l'étude :

• Un comité de pôle :

- La commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse : collectivité locale, maître d'ouvrage de l'étude,
- Le STIF, en tant qu'autorité organisatrice des transports en Île-de-France,
- La RATP : propriétaire et exploitant des infrastructures ferroviaires existantes,
- Le Conseil Départemental 78 : gestionnaire de voiries aux abords du pôle,
- Les transporteurs bus et cars qui desservent le pôle : la RATP, SQYBUS et la SAVAC,
- Le PNR HVC, Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse,
- La CCHVC, Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse.

Ponctuellement Seront associés:

+ Associations,
+ Communes voisines
+ Habitants

• Atelier de travail :



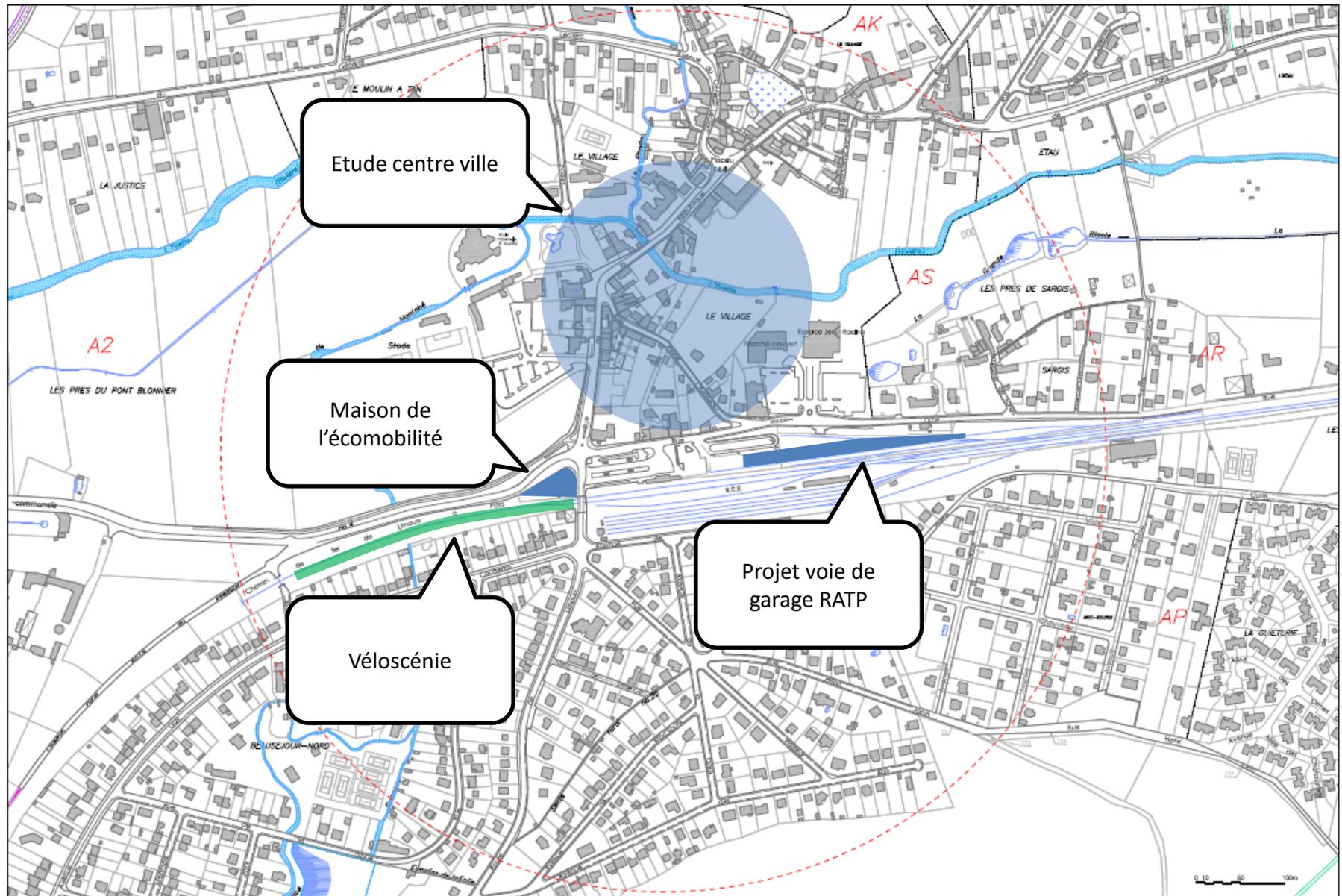
• Des instances d'échanges :

- Comité technique

• Des instances de validation :

- Comité de pilotage.

B | Les projets connexes



C | L'atelier : Synthèse des contributions, sujets à approfondir

Sujets à approfondir	Nombre de contributions	Grande thématique
Pas d'accès gare sud	8	
Conflit gare routière VL / piétons	8	  
Problème d'information voyageur	5	
Problématique d'accessibilité piétonne à la gare	8	 
Stationnement vélo sous-dimensionné et non sécurisé	7	
Pas d'espace de stationnement réservé aux motos	4	
Circulation problématique aux abords de la gare (carrefour principal)	5	  
Problématique de circulation rue Ditte	4	   
Aire de dépose-minute/taxi inexistante	7	
Aire de dépose Sud	5	 
Parkings sous-dimensionnés / Parking silo	5	

D | L'atelier : Grandes thématiques à approfondir (80 mn)

- 1 – Stationnement et rabattement (voiture) (20 minutes)
- 2 – Gare routière : information, usages, confort,...(20 minutes)
- 3 – Accessibilité douces & accessibilité innovante (20 minutes)
- 4 – Conflit d'usages autour de la gare (20 minutes)

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Saint-Rémy
lès-Chevreuse

*Commune du Parc naturel régional
de la haute Vallée de Chevreuse*


ARTELIA
Passion & Solutions

AGENCE DE PAYSAGES YULI ATANASSOV

Passion & Solutions